

“La naissance de l'Internet de l'énergie”

Du département: 'La transition vers l'énergie durable crée de nouvelles opportunités'

“Pour atteindre ses objectifs climatiques, 2019 apportera des technologies moins chères, telles que ThermoVault, qui permettront aux particuliers et aux entreprises de devenir à la fois consommateurs et producteurs.”

Notre système énergétique de production essentiellement centralisée évolue indéniablement vers un système distribué, où la production et la consommation locales et renouvelées sont maximisées. Cette transition s'accélère encore d'un cran avec l'évolution sociale, la réglementation et les facteurs économiques et technologiques. Nous assistons en réalité aujourd'hui à la naissance de l'Energy Cloud, autrement dit de l'Internet de l'énergie. Les particuliers disposant de leur propre production d'énergie renouvelable (panneaux solaires, pompes à eau, etc.) pourront à terme en retirer des avantages financiers supplémentaires.



EU Clean Energy Package

Un pas important a été franchi il y a trois semaines. Le Parlement européen a en effet approuvé le *EU Clean Energy for all Europeans Package* le 13 novembre 2018. Il s'agit de la quatrième grande réforme du marché de l'énergie dans l'Union. L'UE mise considérablement sur l'innovation et le renforcement de la compétitivité, et elle place le consommateur final au centre de ses priorités.

Clean energy for Europeans:
Key for driving forward the Energy Union

The Energy Union is the EU's strategy to ensure affordable, secure and sustainable energy for European citizens and businesses.

WHY?

- spends **€350 billion** every year to import energy
- is the **largest** energy importer in the world
- buys from third countries more than **half** of what it consumes
- relies heavily on a **limited number** of suppliers

IN DETAIL

The clean energy package contains eight legislative files in total:

HOW?

One way to make the EU less vulnerable in this sector is the clean energy package. This will aim to:

- prioritise energy efficiency
- achieve global leadership in renewable energy
- attain the EU's 2030 energy and climate goals
- provide a fair deal for consumers

Source: Union européenne

Qu'allons-nous voir/remarquer en 2019?

L'année 2019 sera intense pour les régulateurs nationaux: chaque État membre devra convertir la directive en droit national. En effet, tout devra être réglé pour mi-2020 et il s'agit d'un fameux morceau! La plupart des stakeholders agissent anticipativement conformément aux principes du Clean Energy Package. Il faut dire qu'ils ont tout intérêt à ce que la conversion de la directive soit abordée énergiquement afin de créer un cadre sûr sur le plan juridique.

Heureusement, les entreprises actives dans le secteur s'y préparent déjà (en Flandre, par le biais du Speerpuntcluster Flux50). Elles sont prêtes à concevoir des solutions opérationnelles, dans le cadre d'une co-création ou non (stimulée par l'UE). Les sociétés jeunes et matures proposeront une technologie abordable et créeront de la valeur en poursuivant leurs développements. Nous pensons notamment à l'amélioration du stockage sur batteries, aux piles à combustible, à la technologie des marées, à l'utilisation intelligente des micro-réseaux en vue de l'équilibrage de réseau. Des initiatives permettant aux citoyens de participer, comme le partage d'énergie solaire et éolienne, seront également proposées. Les pouvoirs publics qui font du développement urbain anticiperont les nouvelles règles dans leurs projets, p. ex. en excluant le gaz sur les sites à développer.

Décarbonisation

Cent soixante entreprises planchent sur des projets concrets visant à agir activement sur la 'décarbonisation' souhaitée. Cette directive permet aux particuliers et aux entreprises d'investir sérieusement dans la mise à disposition d'énergie locale. La directive permet également au consommateur européen de participer activement à la transition énergétique et fixe deux nouveaux objectifs contraignants d'ici 2030:

1. L'énergie renouvelable doit constituer 32% au moins de l'offre globale
2. Atteindre une efficacité énergétique de 32,5% au moins.

Cela peut paraître assez abstrait mais pour concrétiser ces ambitions, il faudra investir des dizaines de milliards d'euros par an pendant trois décennies. L'initiative doit stimuler la compétitivité de l'industrie européenne, augmenter la croissance et l'emploi, faire baisser la facture énergétique, aider à lutter contre la pauvreté énergétique et améliorer la qualité de l'air. Enfin, l'Europe entend aussi améliorer notablement son autonomie énergétique.

L'objectif fondamental à long terme est de réduire l'émission de gaz à effet de serre. La directive prévoit à cet effet un système de gouvernance robuste. Cela nécessitera donc un engagement car il s'agit là d'une obligation contraignante pour chaque État membre qui devra être respectée scrupuleusement.

L'industrie, sur laquelle l'UE compte sérieusement pour atteindre ses objectifs climatiques, n'a pas chômé ces dernières années. Mettre les technologies au point a nécessité beaucoup d'efforts. Nous pensons au stockage sur batterie, au stockage thermique dans les forages, aux pompes à eau, aux cellules photovoltaïques performantes, à l'utilisation intelligente et au contrôle de tous ces actifs. Les catalogues des principales entreprises regorgent de solutions dernier cri, d'une 'technology readiness' du plus haut niveau.

Courbe des prix en baisse

Un déploiement de grande envergure de ces solutions entraînera inévitablement une baisse de la courbe des prix de la technologie sous-jacente, de sorte que les solutions seront à la portée économique normale de l'utilisateur, qui se verra attribuer un rôle systématique sur le marché de l'UE. Avec son installation privée locale, il fera en effet partie d'un système beaucoup plus grand et plus global. Il pourra également demander une rémunération adéquate pour cette adhésion, ce qui le poussera à faire des investissements énergétiques et lui attribuera dans le même temps un rôle essentiel dans le nouveau concept de distribution énergétique.

Flux50

Les pouvoirs publics flamands ont déjà pris leurs responsabilités. Avec leur Speerpuntcluster Flux50, les entreprises et les centres scientifiques se donnent la main pour concevoir des solutions souhaitables, abordables et accessibles pour atteindre les objectifs européens. Depuis son centre d'innovation, KBC collabore avec un grand nombre d'acteurs du secteur de l'énergie au sens large afin d'acquérir une connaissance commune et -

dans le cadre d'une co-création - de concevoir de nouveaux modèles d'entreprise afin d'amorcer concrètement la transition.

ThermoVault?

KBC étudie ainsi avec ThermoVault la possibilité d'aider les clients à réduire la facture énergétique et à diminuer la consommation d'énergie, ce qui doit permettre de faire baisser les émissions de CO2. Un petit appareil simple à installer sur le boiler électrique permet à un ménage moyen d'économiser 100 EUR par an dans la mesure où la consommation du boiler est organisée intelligemment par le réseau d'électricité en fonction de l'équilibre de l'offre et de la demande. Dans le contexte de taux actuel, pour gagner 100 EUR avec son épargne, le client doit disposer d'un fameux livret! KBC veut ainsi aider ses clients à dépenser moins d'énergie mais aussi à conserver davantage de moyens financiers et à contribuer au développement durable, sans devoir renoncer à leur niveau de confort.

Auteurs :	Freddy Van Bogget Innovation Manager KBC Group
------------------	------------------------------------------------------



Tom Simonts
Senior Financial Economist
Groupe KBC



E-mail:
Tél.:
GSM:

tom.simonts@kbc.be
+32 2 429 37 22
+32 496 57 90 38

Adresse: Groupe KBC
Avenue du Port 2
(GCM)
B 1080 Bruxelles

Une collaboration du Groupe KBC.
Consultez www.kbceconomics.be, www.kbcsecurities.com et www.kbcam.be

S'inscrire à la mailing list de The Front Row? S'en désinscrire?
Envoyez un e-mail à frontrow@kbc.be avec la mention 'The Front Row' et/ou 'En bref'.

Disclaimer

La présente publication est une interprétation générale de la situation économique actuelle et ne peut être considérée comme un conseil en investissement, une recommandation d'investissement dans les instruments financiers décrits ou une proposition de stratégie d'investissement. Dans certains cas, la présente publication peut toutefois renvoyer vers des recommandations d'investissement d'autres entités du groupe KBC et comporter des résumés de ces mêmes recommandations.

Les informations contenues dans cette publication peuvent être réutilisées à condition d'en faire la demande et que KBC donne son accord explicite. La réutilisation doit dans tous les cas se limiter aux informations textuelles. Les informations contenues dans cette publication sont fondées sur des sources jugées fiables par KBC Bank. Leur exactitude, exhaustivité et opportunité ne sont toutefois pas garanties. Il ne peut être garanti que les scénarios, risques et prévisions présentés reflètent les perspectives du marché, ni qu'ils seront corroborés par la réalité.

Ni KBC Groupe SA ni aucune autre société du groupe KBC (en ce compris tous leurs préposés) ne peuvent être tenues responsables des conséquences dommageables résultant directement ou indirectement de l'accès, de la consultation ou de l'utilisation des informations et données figurant dans la présente publication ou sur les sites www.kbcam.be, <http://www.kbcsecurities.be> et www.kbcprivatebanking.be.

KBC Groupe SA – entreprise placée sous la surveillance de la FSMA – www.kbc.com